

**INAUGURATION DU CHU D'ANGRE
ALLOCUTION DE S.E.M. LE PRESIDENT
DE LA REPUBLIQUE
Abidjan, vendredi 15 Décembre 2017**

Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Mesdames et Messieurs les Ministres ;

Monsieur le Ministre, Gouverneur du District d'Abidjan ;

Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs ;

Mesdames et Messieurs les Représentants des Institutions de coopération bilatérale et multilatérale ;

Monsieur le Maire de la Commune de Cocody ;

Honorables Chefs traditionnels et guides religieux ;

Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux, les Directeurs centraux, les Directeurs régionaux et Départementaux et les chefs de service ;

Mesdames et Messieurs les professionnels de santé ;

Mesdames et Messieurs les Journalistes ;

Honorables Invités ;

Mesdames, Messieurs ;

Chères Populations d'Angré, chères Sœurs, chers Frères ;

C'est avec un grand plaisir que je me retrouve ici, pour procéder à l'inauguration du Centre Hospitalier Universitaire d'Angré.

Après les CHU de Cocody, Treichville, Yopougon et Bouaké, je suis particulièrement heureux de mettre à la disposition des populations, ce cinquième CHU de notre pays.

Je voudrais féliciter tous les acteurs du projet, qui ont pris toutes les dispositions pour l'aboutissement de ce chantier, qui contribuera au bien-être des populations.

Je félicite également le Vice-Président de la République, Daniel Kablan DUNCAN, le Premier Ministre, Amadou GON-COULIBALY ainsi que tous les membres du Gouvernement, notamment la Ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique, qui n'a ménagé aucun effort pour que ce projet aboutisse.

Honorables Invités,

Mesdames, Messieurs,

Comme vous le savez, le mieux-être de nos populations a toujours été une priorité pour moi.

J'attache du prix au droit à la santé pour tous les Ivoiriens, qui est un droit inaliénable.

C'est pourquoi, le Gouvernement a très tôt, pris des mesures pour restaurer notre système de santé, qui avait tant souffert des affres de la crise et d'un manque d'investissement durant de nombreuses années.

Dès 2011, grâce au Programme Présidentiel d'Urgences (PPU), plusieurs structures sanitaires ont été réhabilitées, équipées et mises aux normes.

Malheureusement, la maintenance n'a pas suivi et de nouvelles dégradations sont apparues.

Par la suite, nous avons institué la gratuité totale des soins ; il y a eu des abus et nous avons alors instauré la gratuité ciblée en faveur des femmes, des enfants de 0 à 5 ans pour le traitement du paludisme ainsi que la prise en charge de toutes les urgences pendant les 48 premières heures.

La mesure de gratuité nous a permis d'améliorer le taux de fréquentation de nos Etablissements sanitaires de 19% en 2010 à 50% en 2016.

Afin de soulager nos concitoyens du poids important des dépenses de santé des ménages, nous avons élaboré la Couverture Maladie Universelle (CMU).

Les inscriptions se poursuivent mais elles sont faibles ; j'encourage donc nos concitoyens à se faire enrôler pour bénéficier des avantages de ce système.

Honorables Invités,

Mesdames, Messieurs,

De 2013 à 2016, l'Etat a investi 546 milliards de francs CFA pour la restauration de notre système de santé. Ces investissements ont permis de consolider l'existant et

de créer les conditions favorables à l'exercice des professions de santé à travers notamment la valorisation des salaires.

C'est ainsi que depuis 2013, nous avons pu procéder à l'inauguration de plusieurs infrastructures sanitaires :

- l'Hôpital Général de Gagnoa,
- l'Hôpital Général d'Adjamé,
- l'Hôpital de Bodo-Tiassalé
- l'Hôpital Saint Joseph Moscati de Yamoussoukro.

Grâce à ces importants investissements, l'espérance de vie de nos populations a sensiblement évolué, passant de 50 ans en 2010 à presque 54 ans en 2015.

Notre pays a récemment abrité la 19^e édition d'ICASA, événement qui est venu saluer les efforts consentis par la Côte d'Ivoire en matière de contribution à la lutte contre le Sida, entre 2013 et 2017, à hauteur de 32,6 Milliards de francs CFA, faisant baisser la prévalence à 2,7% avec un objectif d'atteindre 1%, à l'horizon 2020, grâce à un investissement complémentaire de 21 Milliards de francs CFA.

De 2017 à 2020, un montant de 833 milliards de francs CFA est prévu pour le financement des projets de santé sur l'ensemble du territoire. Il s'agit notamment de la construction de trois hôpitaux militaires à Korhogo, Bouaké et Daloa, la construction, l'équipement, l'entretien et le renouvellement des Centres Hospitaliers Régionaux de Daloa, Korhogo et Yamoussoukro, la construction d'Hôpitaux généraux à Abobo-Nord, Abobo-Sud, Adjamé, Grand-Bassam et Yopougon-Attié, la construction de 12 Hôpitaux à l'intérieur du pays.

Mes chers Compatriotes,

Malgré une conjoncture économique difficile qui a conduit à une baisse globale du budget, nous avons maintenu le cap de nos investissements dans le domaine de la santé. Nous poursuivrons nos efforts, car notre volonté est de faire de notre pays un hub sanitaire. Nous le sommes déjà dans le domaine de la cardiologie et nous envisageons de l'étendre à d'autres spécialités.

Pour améliorer les performances générales et, en particulier, l'efficacité et la qualité des services de notre système hospitalier, nous avons décidé d'initier un nouveau modèle de gestion impliquant le secteur privé et qui induit une meilleure gouvernance et la responsabilisation à tous les niveaux.

L'objectif est de redonner à ce métier sa noblesse, son sens de l'abnégation et du don de soi. A cet effet, Madame la Ministre de la Santé et de l'hygiène Publique procédera, tout à l'heure, sous l'autorité du Premier Ministre, à la signature d'un Contrat de Performance entre l'Etat et la structure sanitaire.

Je suis convaincu que si les conditions de travail sont réunies et que les ressources humaines travaillent avec conscience et professionnalisme, nos populations seront satisfaites. Et c'est la Côte d'Ivoire qui gagne.

Vive le CHU d'Angré !

Vive la Côte d'Ivoire !

Je vous remercie.